



MATINÉES & SOIRÉES MUSICALES D'ARLES

à la chapelle Saint-Martin du Méjan

Vendredi 22 mars 2024
à 20 heures

Les PALADINS **direction Jérôme Correas**

Luanda Siqueira, *soprano*
Jean-François Lombard, *haute-contre*
Jérôme Billy, *ténor*
Arnaud Richard, *basse*
Patrick Oliva, *violon 1*
Clara Mühlethaler, *violon 2*
Nicolas Crnjanski, *violoncelle*
Benjamin Narvey, *théorbe et guitare*
Jérôme Correas, *clavecin et direction*

Jean-Baptiste Lully (1632-1687)
Trios de la Chambre du Roi, LWV 35

Jean-Baptiste Lully (1632-1687) / Jean-Baptiste Poquelin dit Molière (1622-1673)

Monsieur de Pourceaugnac
Le Bourgeois gentilhomme
Pastorale comique
La Princesse d'Elide
Les amants magnifiques
Les Plaisirs de l'isle enchantée

À travers plusieurs scènes chantées extraites des comédies-ballets de Molière, les Paladins nous donne l'occasion de redécouvrir son œuvre et sa personnalité sous l'angle de la musique.

On oublie souvent que Molière était aussi musicien et danseur. La musique et les scènes chantées étaient très présentes dans les pièces de Molière de son vivant, avant d'être peu à peu écartées au profit du texte seul. En homme de spectacle complet, Molière traite la musique comme un élément à part entière de sa créativité et l'affirme comme un art du plaisir et du divertissement.

Issu d'une famille comptant de nombreux musiciens, Molière s'associe à deux compositeurs d'exception : Jean-Baptiste Lully et Marc-Antoine Charpentier. Ensemble, ils vont écrire de nombreux chefs d'œuvre (*Les fâcheux*, *Le Bourgeois Gentilhomme*, *Le Malade Imaginaire*, *Georges Dandin*, *Monsieur de Pourceaugnac*...). Cette collaboration artistique donne naissance à un genre nouveau, très apprécié du roi Louis XIV, la comédie-ballet où tous les arts de la scène dialoguent ensemble : théâtre parlé, chant, danse, musique instrumentale, mime et acrobatie, le tout dans un esprit frondeur typiquement français.

Jérôme Correas et Les Paladins ont choisi pour ce concert plusieurs scènes chantées extraites des comédies-ballets de Molière pour évoquer en musique le plus insolent de nos grands auteurs de théâtre. Ces scènes chantées sont de véritables sketches dans l'esprit du stand-up avant l'heure, dont l'humour grinçant et désespéré, terriblement humain, parle encore aux femmes et aux hommes du XXI^e siècle.

En 2001, Jérôme Correas fonde Les Paladins, ensemble instrumental avec lequel il explore les répertoires dramatiques des XVII^e et XVIII^e siècles. Passionné par la scène, il entreprend dès lors une recherche sur l'expressivité des instruments, dans le répertoire lyrique comme dans la musique religieuse. L'interprétation des Paladins est résolument théâtrale. Grâce à sa double formation de chanteur et de claveciniste, Jérôme Correas développe un style et un son particuliers. C'est là toute la genèse du travail sur le "Parlé-Chanté" qui caractérise certains des projets de l'ensemble, en particulier l'opéra italien du XVII^e siècle et l'opéra-comique : approche interprétative fondée non sur l'écriture seule de la partition mais sur la recherche de libertés expressives et théâtrales liées à la langue et à ses rythmes, l'improvisation, la réflexion sur les couleurs de la voix et de l'instrument, le passage de la voix chantée à la voix parlée...

Les Paladins collaborent ainsi avec des metteurs en scène venant d'horizons artistiques divers (théâtre, vidéo, marionnette, danse, cirque). Ils se produisent dans des effectifs à géométrie variable allant du quatuor à l'orchestre mozartien, en France et à l'étranger. Régulièrement sur les plus grandes scènes et dans les principaux festivals à l'international, ils jouent avec des solistes tels que Karine Deshayes, Sandrine Piau ou Amel Brahim-Djelloul, dans de nombreux festivals et lieux de concerts en France, en Europe, aux Etats-Unis et au Japon. Ils enregistrent avec Arion, Pan Classics, Ambronay Editions, Naïve, Cypres Records, Alpha Classics et B Records.

Jean-Baptiste Lully (1632-1687)

Jean-Baptiste Lully, né à Florence en 1632, est remarqué dès son adolescence par le chevalier de Guise, devenant le garçon de chambre de la nièce de celui-ci, la duchesse de Montpensier. À la cour de France, il perfectionne son art musical, maîtrisant le violon, le clavecin et se distinguant également en tant que danseur. Engagé par Louis XIV, il devient d'abord instrumentiste avant de devenir directeur musical.

Sa collaboration avec le célèbre dramaturge Molière mène à la création de la comédie-ballet, tout en préservant le ballet de cour. En octobre 1670, la première du *Bourgeois Gentilhomme* est un triomphe à Versailles. Il compose également plusieurs tragédies lyriques baroques importantes telles que *Isis*, *Alceste*, *Atys* et *Armide*, cette dernière étant considérée comme son chef-d'œuvre ultime.

Malgré son succès, sa vie privée est tourmentée par des problèmes liés à sa sexualité et à son homosexualité. En 1687, lors d'une altercation avec ses musiciens, il se blesse au pied avec sa lourde canne, ce qui entraînera sa mort. Malgré ces péripéties, Lully demeure aujourd'hui encore un maître de la musique baroque, dont l'influence se fait ressentir chez de nombreux compositeurs.

Les Paladins sont conventionnés par la Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Île-de-France - Ministère de la Culture. Ils bénéficient du soutien du Conseil régional d'Île de France au titre de la permanence artistique et culturelle. Les productions, les actions culturelles et les enregistrements des Paladins sont régulièrement soutenus par les Conseils départementaux de l'Essonne et du Val de Marne, le CNM, l'ADAMI et la Spedidam. Les Paladins sont en résidence de création au Théâtre de Corbeil-Essonnes et en résidence territoriale à Ivry-sur-Seine avec le Conservatoire de musique et de danse. Les Paladins sont partenaires du Conservatoire à rayonnement régional (CRR) de Paris et de l'Atelier lyrique de Massy pour la formation et l'insertion professionnelle. Les Paladins sont membres de la FEVIS, de PROFEDIM et de ARVIVA.

PROCHAINS RENDEZ-VOUS

MATINÉES & SOIRÉES MUSICALES D'ARLES

Dimanche 14 avril – 11 heures

A. Laloum & Quatuor Hanson
Robert Schumann • Alban Berg

Dimanche 2 juin – 11 heures

ORCHESTRE NATIONAL AVIGNON-PROVENCE
Beethoven • Mozart

L'Association du Méjan reçoit le soutien des éditions *ACTES SUD*

Les *Matinées & Soirées musicales d'Arles* sont organisées avec le concours de :



MOLIÈRE, MAÎTRE DE MUSIQUE

Les PALADINS, direction Jérôme Corréas

Jean-Baptiste Lully (1632-1687)

Trios de la Chambre du Roi, LWV 35

Chaconne

Jean-Baptiste Lully (1632-1687)

Jean-Baptiste Poquelin dit Molière (1622-1673)

Monsieur de Pourceaugnac

Un Egyptien – “Sortez de ces lieux !”

Le Bourgeois gentilhomme

L'élève du Maître de musique – “Je languis nuit et jour”

Musicienne chantante – “Je languis nuit et jour”

Pastorale comique

Trois Magiciens

Chaconne des Magiciens

La Princesse d'Elide

L'Aurore – “Quand l'amour à nos yeux offre un choix agréable”

Monsieur de Pourceaugnac

Entrée des Procureurs et Sergents

L'avocat traînant ses paroles & L'avocat bredouilleur

Entrée des Matassins

Deux Matassins – “Piglalo, su !”

Le Bourgeois gentilhomme

Ritournelle des Espagnols – “Sè que me muero” & “Ay, que locura!”

Premier air des Espagnols

Deux Espagnols – “Dulce muerte es el amor”

Les amants magnifiques

Faunes et Dryades

Dépit Amoureux – “Quand je plaisais à tes yeux”

Les Plaisirs de l'isle enchantée

Moron et le Satyre

Le Bourgeois gentilhomme

Ballet des Nation – Cinquiesme Entree (La France) :

Premier Menuet

Deux Musiciens Poitevins – “Ah qu'il fait beau dans ces Bocages”

Second Menuet

Les deux Musiciens Poitevins – “Voy, ma Climène”

Ballet des Nation – Sixesme Entree :

“Quels Spectacles charmants, quels plaisirs goûtons-nous.”